

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU BUREAU DU CONSEIL GÉNÉRAL
DU 25 AVRIL 2023 – DE 20H45 A 21H32**

A la salle L'Ecureuil à Neyruz

PRÉSENCES

BUREAU DU CONSEIL GÉNÉRAL François Rossier, Président (FRo)
 Sébastien Bugnon, Vice-Président (SBu)
 Joanna Bourke Martignoni, Scrutatrice (JBM)
 Véronique Chavailleaz, Scrutatrice (VCh)
 Christiane Antoniazza Torche, Scrutatrice (CAT)
 Luc Overney, Scrutateur (LOv)

SECRETARIAT Nicollas Wolleb (NWo)

EXCUSÉ-E-S Laetitia Gilliéron (LGi)

ORDRE DU JOUR / 2ÈME PARTIE

1. Approbation du PV de la dernière séance du Bureau du 28 mars 2023
2. Préavis du Bureau du Conseil général
 - a. à la proposition de Christian Rossier n° 2022/05
 - b. au postulat d'AveN n° 2023/3
 - c. à la proposition d'AveN n° 2023/6
3. Ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général du 16 mai 2023
4. Divers



2EME PARTIE DE SEANCE

En préambule, **CAT** informe le Bureau sur le nombre de dossiers traités lors de la séance du mois de décembre et elle rapporte de demander au CC de mieux répartir les messages sur l'année. **SBu** souhaite éviter une séance supplémentaire, vu le travail que cela donne pour leur organisation. **LOv** trouve la situation normale que cela soit consistant et cela permet ainsi d'avoir une discussion démocratique. **CAT** rapporte aussi que les présentations du 13.12.2022 ne devaient pas être des messages formels puisque ce n'était qu'une présentation.

1. Approbation du PV de la dernière séance du Bureau du 28 mars 2023

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Préavis du Bureau du Conseil général

Proposition de Christian Rossier n° 2022/05 :

Le Bureau du CG juge cette proposition recevable. Selon l'article 63 du RCG, le Bureau peut émettre un préavis sur les propositions internes au CG. L'avis du Bureau est défavorable pour plusieurs raisons : la première est qu'il existe déjà un article de notre règlement permettant au Président du Bureau de limiter le temps de parole des personnes qui interviennent. Après avoir effectué les calculs de l'enregistrement de la dernière séance, le Bureau n'a pas remarqué d'abus. Certaines interventions sont longues, mais aucune ne dépasse les 5 minutes. Le rôle du Bureau est de favoriser le débat, s'il devait réduire à moins de 5 minutes de temps de parole ceci nuirait à la qualité des débats. La mise en place d'un tel système s'annoncerait aussi compliquée. Pour toutes ces raisons, le Bureau n'est pas favorable à cette proposition.

JBM rappelle les propos de M. Loup, Juriste à la Préfecture, qu'il faut susciter le débat et ne pas le freiner.

Le Bureau valide cette proposition. Lors du traitement de ce point, **M. Le Président** informera de la recevabilité et donnera ensuite le préavis défavorable du Bureau. Ensuite, la parole sera donnée à M. Rossier pour qu'il se détermine ; puis la parole sera donnée aux autres membres, et pour finir, il y aura le vote final.

Postulat n° 2023/3 de AVEN pour un Aigle Noir modernisé :

Le Bureau préavise formellement la recevabilité de ce postulat.

Proposition n° 2023/6 de AVEN du Pumtrack au Skatepark :

Le Bureau préavise formellement la recevabilité de cette proposition.

Modification de l'annexe du Règlement d'organisation du Conseil général :

Comme mentionné dans la partie n° 1 de la séance, le Bureau propose une modification de l'annexe n° 1.

A cet effet, il est demandé à l'Administration de publier un texte sur le site internet de la Commune sous la rubrique de la séance du 16.05.2023.



3. Ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général du 16 mai 2023

Voici l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général du 16 mai 2023 :

1. Accueil et bienvenue
2. Approbation des procès-verbaux de la dernière séance du Conseil général du 13 et du 14 décembre 2022
3. Election à la présidence du Conseil général pour la période 2023-2024
4. Election à la vice-présidence du Conseil général pour la période 2023-2024
5. Communications du Bureau du Conseil général
6. Communications du Conseil communal
7. Message n° 2023 / 36 – Investissement : Crédit supplémentaire « mise à niveau câblages informatiques et électriques des bâtiments communaux »
 - Rapport de la Commission financière
 - Présentation
 - Vote
8. Message n° 2023 / 37 - Comptes 2022
 - Présentation générale des comptes
 - Compte de résultats
 - Compte des investissements
 - Rapport de la Commission financière
 - Approbation des comptes
9. Rapport de gestion 2022
10. Message n° 2023 / 38 - Investissement : Crédit destiné au remplacement de la passerelle sur la Glâne
 - Rapport de la Commission financière
 - Présentation
 - Vote
11. Message n° 2023 / 39 - Participation au crédit d'études relatif au renouvellement et à l'agrandissement de la STEP de Villars-sur-Glâne
 - Rapport de la Commission financière
 - Présentation
 - Vote
12. Message n° 2023 / 40 - Association du Cycle d'Orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français (COAHL) – Modifications statutaires
 - Présentation
 - Rapport de la Commission financière
 - Vote
13. Proposition n°2023/6 du groupe AveN « du Pumtrack au Skatepark »
14. Postulat n° 2023/2 du groupe AdN « mise à disposition des protections hygiéniques gratuites et en libre accès »
15. Postulat n° 2023/3 du groupe AveN « pour un Aigle Noir modernisé »
16. Proposition interne n° 2022/5 de M. Christian Rossier « temps de parole lors du Conseil général »
17. Proposition interne du Bureau du Conseil général « modification de l'annexe 1 du Règlement du Conseil général de la Commune de Neyruz
18. Divers



4. Divers

Courriel de l'ACF :

L'Association des Communes Fribourgeoises organise un atelier participatif le 28 juin 2023 à 18h30 à la Salle communale Saint-Léonard à Fribourg dont voici le programme :

- Discussion autour des 4 thématiques clés qui accompagnent le processus de révision de la LCo :
 - Organes de la commune
 - Administration / Bourgeoisies
 - Collaborations intercommunales – fusions
 - Haute surveillance / Voies de droit.
- 3 à 4 questions seront débattues par petits groupes. Au terme de l'atelier, une synthèse sera présentée.
- L'atelier regroupera 1 représentant par Conseil communal, 1 par Conseil général et 1 par association de communes.

En tant qu'actrices et acteurs de terrain directement impliqués, saisissez l'occasion de collaborer à la construction du nouveau cadre légal des communes !

Plus d'informations vous seront transmises rapidement.

Le Bureau délègue VCh pour suivre cet atelier. L'Administration l'informerait dès réception de la convocation officielle.

VCh rappelle à l'Administration de ne pas oublier les bulletins de vote.

M. Le Président informe le Bureau qu'il a retenu la date vendredi 16 juin 2023 pour la sortie du « Président ». Il doit encore regarder avec l'Administration pour trouver un local. Le programme serait le suivant :

17h00 - rendez-vous, apéritif, à fixer le lieu

17h30 - départ pour Fribourg avec visite de la Liberté « Comment fabrique-t-on un journal »

20h00 - retour pour une raclette, à fixer le lieu

La parole n'étant plus demandée, la séance est close à 21H32

Le Président du Bureau du Conseil général :

François Rossier

Le Responsable administratif :

Nicolas Wolleb